

Coordination Nationale Infirmière

Infirmière territoriale :

Domaine d'activités	Animation et services à la population
Famille	Santé <ul style="list-style-type: none">• CP 24 : Professionnels de la santé• DOM 241 : Professionnels des soins paramédicaux• E/M 24 121 : Infirmier généraliste
Correspondance avec le secteur privé (ROME) (1)	
(1) catégorie professionnelle (CP), domaine professionnel (DOM), emploi/métier (E/M)	
Emploi / Métier	
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none">• Infirmier de santé publique• Infirmier en soins généraux
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none">• Développement des outils informatiques• Développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire• Renforcement de la lutte contre les infections nosocomiales ; évolution pharmacologique• Evolutions technologiques des équipements et matériels• Evolution de la demande sociale : individualisation, proximité, droit à l'information• Acte II de la décentralisation• Législation sur les personnes âgées et handicapées
Définition	<ul style="list-style-type: none">• Protège, maintient, restaure la santé des personnes par la réalisation de soins infirmiers. Participe et met en œuvre une politique de promotion et d'éducation à la santé et à la prévention
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Département, structure intercommunale, commune• Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none">• Travail en équipe, dans le cadre de consultations• Possibilité de déplacements fréquents au domicile des enfants, personnes âgées ou handicapées• Horaires généralement réguliers avec possibilités de gardes et astreintes (week-end, nuit, jour férié)• Risques de contagions, fréquentation de lieux insalubres et/ou situations sociales précaires, risques de tensions dans la relation aux personnes• Disponibilité, déontologie
Spécialisations/Extensions	
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Autonomie relative dans l'organisation du travail• Encadrement de l'activité de l'aide-soignant• Garant de la qualité des soins délivrés

	<ul style="list-style-type: none"> • Activités définies en concertation avec le supérieur hiérarchique, suivies et évaluées par ce dernier • Une erreur dans la mise en œuvre des prescriptions médicales, une mauvaise appréhension d'une situation d'urgence, des situations à risques dans le domaine de la protection de l'enfance, de la maltraitance à mineurs ou à personnes vulnérables, des erreurs matérielles dans les actes, un non-respect des règles et procédures médico-techniques, administratives dans la mise en œuvre des protocoles, peuvent avoir des conséquences politiques négatives en termes de service rendu par la collectivité • Ces erreurs peuvent engager la responsabilité disciplinaire, civile et pénale de l'agent
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contact direct avec les usagers • Relations régulières avec le supérieur hiérarchique • Coopération avec les autres infirmiers ; échanges réguliers d'informations avec les pharmaciens (gestion des stocks de produits) • Relation avec les services sociaux de la collectivité ; contacts avec d'autres collectivités • Collaboration avec le secteur hospitalier et libéral, les CAF, etc... • Partenariat avec les professionnels de la santé, de l'éducation et du social sur le territoire ; relations avec les associations d'habitants
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel de soins médicaux et paramédicaux
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : B • Filière : Médico-sociale secteur médico-social • Cadre d'emplois : Infirmiers
Conditions d'accès	<p>Concours externe ou interne avec condition de diplôme</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Infirmiers</u> : diplôme d'État d'infirmier ou diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ou autorisation d'exercer la profession d'infirmier ou titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du ministre chargé de la santé <p><i>Décret n° 92-861 du 28/08/92 modifié</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Permis B obligatoire
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins de santé sur le territoire • Organisation de campagnes de prévention et d'éducation à la santé • Organisation de séances de vaccination
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des malades et recueil des besoins et attentes • Application des premiers soins infirmiers • Application des prescriptions médicales en matière de soins • Gestion du stock de produits pharmaceutiques • Gestion des dossiers médicaux • Supervision du travail de l'aide-soignant

- Activités spécifiques
- Formation des nouveaux arrivants
 - Veille professionnelle

Compétences

Savoir-faire

Savoirs

Evaluation des besoins de santé sur le territoire

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des enquêtes épidémiologiques • Identifier les besoins spécifiques en matière de santé • Elaborer un diagnostic sanitaire de la situation des personnes sur le territoire • Proposer une réponse collective aux problèmes de santé identifiés | <ul style="list-style-type: none"> • Santé publique (diagnostic partagé, suivi des patients) • Caractéristiques socioculturelles et économiques du territoire • Méthodologie d'enquête, d'analyse et de diagnostic |
|---|---|

Organisation de campagnes de prévention et d'éducation à la santé

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser et coordonner les différents acteurs • Mobiliser et développer des dispositifs de concertation avec la population • Organiser et mettre en œuvre des campagnes de prévention des risques épidémiologiques et sanitaires • Informer le public sur la médecine préventive et l'accès aux soins | <ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs et acteurs de la santé publique, du social et de l'éducation du territoire • Dispositifs d'écoute sociale • Techniques de communication et d'animation • Notions de pédagogie |
|---|--|

Organisation de séances de vaccination

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Informer, inciter, convaincre les personnes d'adopter une meilleure couverture vaccinale • Préparer les outils de vaccination et assister techniquement le médecin • Rassurer les personnes sur le déroulement et les effets du vaccin | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de vaccination |
|--|---|

Accueil des malades et recueil des besoins et attentes

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Conduire un entretien afin de recueillir les données cliniques, les attentes et les besoins de la personne • Evaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne • Expliquer les modalités de soins ou de prise en charge • Apporter un soutien psychologique au malade et à son entourage | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de questionnement et d'écoute • Psychologie des malades • Principales pathologies |
|--|--|

Application des premiers soins infirmiers

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des soins infirmiers en respectant les prescriptions | <ul style="list-style-type: none"> • Soins infirmiers (piqûres intradermo et prises de sang, injections diverses) |
|---|--|

- médicales et les protocoles d'hygiène
- Pratiquer les gestes de premiers secours

- sur prescription médicale)
- Protocoles d'hygiène

Application des prescriptions médicales en matière de soins

- Lire et comprendre un diagnostic
- Réaliser les prescriptions médicales en respectant les protocoles d'hygiène
- Appliquer les procédures d'élimination des déchets
- Créer une relation de confiance avec le malade et son entourage
- Actes médicaux de niveau infirmier (nettoyage des plaies, pansements, administration de médicaments, etc.)
- Procédures d'élimination des déchets
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Gestion du stock de produits pharmaceutiques

- Reconnaître et vérifier les produits pharmaceutiques
- Manipuler et stocker méthodiquement et en sécurité des produits dangereux
- Contrôler la quantité et la qualité des produits stockés
- Passer commande auprès du pharmacien
- Techniques d'inventaire
- Principes de la gestion des stocks
- Réglementation sur le stockage des produits dangereux
- Procédures de commande de produits

Gestion des dossiers médicaux

- Rédiger et mettre à jour le dossier du patient
- Sélectionner et transmettre les informations aux médecins
- Outil informatique
- Techniques rédactionnelles
- Techniques de base en secrétariat

Supervision du travail de l'aide-soignant

- Vérifier la qualité des interventions de l'aide-soignant
- Recadrer en cas de dysfonctionnement ou erreur
- Interpréter un tableau de bord d'activités
- Outils de gestion de l'activité
- Principes du management opérationnel